

Réunion du conseil municipal

du 20 septembre 2016

Présents: Mmes Digue, Cottier, Croixmarie, Maleuvre, Prime, Mrs Jagault, Lassalle, Bourdeau, Cholet, Étendard

Absents excusés avec pouvoir:

Mme Neveu pouvoir à Mr Jagault

Mr Clément pouvoir à Mr Lassalle

Absents Mme Hamon, Mrs Barrel, Lurton

Renouvellement du contrat de Marie VILOUX

Le contrat de Mme VILOUX est renouvelé pour une période de 1 an du 1 septembre 2016 au 31 Aout 2017.

Vote:12 pour

C'est la dernière période de renouvellement pour ce contrat spécial TAP. Nous étudierons la possibilité d'un nouveau contrat en fonction de la position du futur gouvernement, à savoir si le temps scolaire reste à 4,5 jours par semaine à la rentrée 2017.

Nous rappelons que l'école privée n'a pas l'obligation des TAP et que certaines communes n'ont donc que 4 jours d'école par semaine !

Rapport d'activités du SMICTOM présenté par Catherine Cottier référente SMICTOM

Informations générales en quelques chiffres:

2012 : 570kg déchets /habitant/an

2015 : 502kg déchets /habitant/an

Le SMICTOM emploie 26 agents et 35 pour l'entreprise COVED collectant les ordures ménagères.

En 2015 41.370 tonnes ont été collectées dont la répartition est la suivante:

21,1% sont enfouies

24,6% sont incinérées

29,7% sont du compostage: dont 2.387 tonnes pris par les agriculteurs, 1.549 tonnes par les particuliers

24,3% sont en recyclage

0,40 % sont en réemploi

Pour plus d'infos aller sur le site web:
<http://www.smictom-paysdevilaine.fr> rapport annuel 2015.

Lancement du PLUIH présenté par Thierry Lassalle

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUIH) est un document d'urbanisme et de planification, à l'échelle d'un groupement de communes qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

La première réunion concernant le futur PLUIH a eu lieu le 15 septembre.

Le prestataire retenu par la commission spéciale PLUIH de la Com.Com et composée d'élus est le Cabinet Perspective de Saint Grégoire.

L'élaboration du PLUIH va s'étaler sur les 38 prochains mois avec des dates butoirs qu'il faudra respecter.

Au 27 mars 2017 le PADD (projet d'Aménagement et de développement durable du territoire devra être validé) et fin novembre 2019 approbation du projet PLUIH pour une mise en place au 1er janvier 2020.

Pour les semaines à venir le prestataire va rencontrer chaque commune et établira avec elle un premier diagnostic.

Pour un travail efficace les commissions bâtiments et espaces verts seront conviées à ce futur projet et deux référents agricoles ont été désignés.

il s'agit de Mme Valérie Maleuvre et de Mr Jean Pierre Etendard.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution du projet.

Bilan réfection des routes présenté par Daniel Jagault

Les travaux sur les routes sont donc terminés et le montant total s'élève TTC à 143.536,94€.

La différence de tarif par rapport au devis initial s'explique par une réfection supplémentaire aux lieudits la Chesnais et La Hurlais.

Le SMICTOM envisage la fermeture de la plate-forme de TRESBOEUF.

Celle-ci est ouverte aux particuliers ainsi qu'aux professionnels à titre gratuit et représente annuellement un dépôt de 828 tonnes. Le SMICTOM veut fermer ce dépôt car il considère qu'elle n'est pas aux normes et accueille trop de déchets.

Il est demandé aux élus de se positionner sur la fermeture de la plate-forme.

Vote: 12 contre

Il est rappelé que le non-respect du dépôt en y mettant n'importe quoi ainsi que les abus successifs ont entraîné la fermeture définitive de celle d'Ercé-Teillay.

Informations diverses

Formation du personnel communal

Mr ORAIN (agent général commune): formation électrique: 4 jours, formation CACES: 3 jours, formation entretien du cimetière: 1 jour

Mme MONTERA (ATSEM) formation bricolage en mode récup : 2 jours

Mme DANIELLO (Responsable cantine et location de la Salle) : 1 jour.

Tracteur: celui-ci est de nouveau en panne. Il a été acheté en 2008 pour une valeur de 12500€. Le coût des réparations depuis notre arrivée au Conseil s'élève à environ 12700€ et le coût de la nouvelle réparation nous montre un devis de 4700€. La question d'un nouvel investissement s'impose et l'attente de devis et de questions diverses se posent également.

Utilité d'un tracteur ? Rachat d'un autre ? Réparation de celui-ci?

Un nouveau dossier d'investissement est donc à l'étude.